



Inaptitude et licenciement

Par **marjo**, le **28/02/2013** à **10:41**

bonjour

après un arrêt maladie de plusieurs semaines le médecin de la sécurité sociale m'a déclaré en inaptitude.mon patron ne peut pas adapter un poste pour moi.il ne veut pas me donner les papiers de licenciement.je n'ai pas encore eu non plus mon entretien de licenciement.quels recours quels sont mes droits vu que je n'ai plus d'indemnisations, plus de revenus?je ne peux pas chercher un autre travail adapté à ma situation car mon patron me dit que je suis toujours sous contrat avec lui.malgré mon inaptitude et étant sous contrat est ce qu'il doit me payer quand même?que dois faire? qui contacter?quelles démarches?merci pour vos réponses car je suis perdu.